Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest

L'aquilon

Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 20 numéro 9, 4 mars 2005

L'AFCY a 20 ans

« Tout le monde balance et pis tout le monde danse »

Les 20 ans de leur Association, les francophones de la capitale des Territoires du Nord-Ouest les ont célébrés en grand.

Page 3

Et plus encore en pages 4 et 5

Préparer le terrain

Réponds, c'est pour ton bien

Page 7

Pauvreté infantile

Le Canada n'a pas livré la marchandise

Page 9

Bientôt à l'affiche du Ciné-club

Des jeunes allumés

Page 12

Sommaire



Batiste W. Foisy\L'Aquilon

Une fête se prépare en pages 3 et 5

Budget Fédéral

Des « réajustements sérieux » se pointent à l'horizon

La FFT perçoit comme un recul le fait que l'enveloppe des ententes Canada-communauté n'ait pas été majorée.

Batiste W. Foisy

Le dernier budget fédéral, déposé le 23 février, est tombé comme une douche froide sur la planification financière de la Fédération Franco-Ténoise (FFT). Alors qu'on espérait que 18 millions de dollars de plus soient alloués aux ententes Canada-communauté, les sommes sont demeurées les mêmes, c'est à dire 24 millions pour l'ensemble des communautés minoritaires du pays.

Les ententes Canada-communauté correspondent aux budgets alloués par le ministère du Patrimoine canadien pour les activités des organismes qui représentent les communautés minoritaires de langues officielles partout au pays. La tranche accordée aux TNO se chiffre à, *grosso modo*, 520 000 $ par année.

« Il va y avoir un impact c'est certain. Il y a une réflexion à faire, des décisions à prendre lorsque nous aurons des chiffres qui vont nous être alloués », commente le président de la FFT, Fernand Denault. Selon lui des « réajustements sérieux » sont à prévoir. « C'est certain qu'il y a des projets qui sont à risque. Il y a des acquis de la communauté aussi qui sont à risque. Alors il va falloir regarder ça sérieusement et prioriser ce que l'on peut maintenir », dit-il.

M. Denault rappelle que l'augmentation demandée par les communautés minoritaires du pays correspondait à ce qui avait été établi comme le minimum nécessaire au maintien des acquis des communautés et non pas pour leur développement. « Puisque la ministre [du Patrimoine canadien] Liza Frulla n'a pas démontré la sensibilité nécessaire pour sauvegarder les acquis de la communauté, elle les a mis en péril », soutient le président de la FFT.

M. Denault craint que la situation se traduise par un essoufflement du mouvement associatif francophone des TNO, si Ottawa ne révise pas ses intentions exprimées dans le dernier budget. « Nous n'avons pas le droit de nous attendre à ce que nos employés continuent *ad vitam aeternam* à donner de leur temps de 16 à 18 heures par jour pour avancer l'ensemble des dossiers. Nous ne pouvons pas continuer de même. Si c'est l'objectif d'Ottawa, d'étouffer la communauté, ils ont bien commencé », dit-il.

Consultation

En octobre et novembre derniers, une équipe de Patrimoine canadien a sillonné le pays afin de consulter les communautés minoritaires en vue du renouvellement des ententes. Les

Budget
Suite en page 2

www.aquilon.nt.ca



Batiste W. Foisy

Lancement du Snowking

C'est ce soir (vendredi) que s'ouvre le festival du Snowking de Yellowknife. À compter de 20 h, le roi Tony Foliot invite tous ses sujets dans son château de neige glace situé sur la baie de Yellowknife et accessible par le quai fédéral. Pour ne pas encombrer le « Snowking Parking » les courtisans sont priés de se rendre sur le site par co-voiturage ou, encore mieux, à pied. Comme le dit le slogan : supportez la monarchie !

Artistes autochtones

C'est dans les trois territoires que l'on retrouve la plus forte concentration d'artistes autochtones au pays, c'est ce que démontre un rapport intitulé « Diversity in Canada's Arts Labour Force » et publiée par la firme Hill Strategies. Selon ce rapport on recense 360 artistes autochtones au Yukon, aux TNO et au Yukon, soit 54 % de l'ensemble des artistes de ces territoires. En comparaison, les autochtones représentent 40 % de la main d'œuvre globale des trois territoires. Les artistes autochtones des TNO gagnent moins que leurs collègues non autochtones. Le salaire annuel moyen des artistes autochtones dans les territoires est de 13 000 $, soit 24 % moins que les non autochtones.

Bougez

Le GTNO invite les communautés du territoire à s'activer. Le gouvernement remettra 5 000 $ aux quatre communautés les plus actives. Pour démontrer sont entrain, les personnes intéressés doivent s'enregistrer en ligne sur le site Web *www.getactive.ca*. « Les bénéfices de l'activité physique sont nombreux, a déclaré le ministre de la Santé, Michael Miltenberger, lors du lancement de cette campagne de sensibilisation. Les Ténois qui participent régulièrement à des activités physiques peuvent s'attendre à vivre plus longtemps. Réduire leur risque de cancer du colon et des deux types de diabètes, se sentir moins stressés et être moins sujets aux maladies cardiaques et aux infarctus. »

Gendarme attaqué

Un officier de la Gendarmerie royale canadienne a été attaqué par un groupe d'adolescent à Inuvik, le 28 février. L'officier qui n'était pas en service au moment de l'escarmouche tentait de leur enlever une bouteille d'alcool qu'ils consommait dans le porche d'un commerce de la ville. Les trois adolescents dont les identités demeurent confidentiels ont été inculpés de voie de faits sur un officier de police et de refus d'obtempérer. Le porte-parole de la GRC à Inuvik, Merle Carpenter rappelle que les officiers doivent exercer leurs devoirs en tout temps, même quand ils ne portent pas l'uniforme. « Nos membres sont en service 24 heures sur 24, sept jours par semaine », a-t-il dit

Budget

Suite de la page 1

Franco-Ténois ont été les derniers à être consultés. Le président de la FFT constate avec mécontentement que l'exercice semble avoir été vain.

« Cet exercice a pris beaucoup de notre temps, a taxé de travail nos bénévoles et nos employés déjà surchargés, déclare le président. Le travail de notre côté a été fait de bon cœur, de bonne foi, pensant que cela en valait la peine. Mais quand on fait un exercice, supposément de consultation, et qu'on semble ne pas en prendre considération par la suite, il devient nuisible. […] C'est pire que de travailler pour absolument rien ; c'est travailler pour reculer. »

En outre, M Denault estime qu'il est quelque peu abusif de parler de *négociations* en ce qui a trait au renouvellement des ententes Canada-communauté, car le dernier mot, dit-il, revient toujours au gouvernement fédéral. « Le gouvernement dicte ce qu'il va nous donner et nous ne sommes pas en position de faire la grève. »

À cet égard, M. Denault dit prendre bonne note de l'intention de la députée de Western Arctic, exprimer publiquement dans ce journal la semaine dernière, de rencontrer les représentants de la communauté francophones des TNO. « C'est certainement intéressant d'entendre Mme Blondin-Andrew dire qu'elle est intéressée à intervenir et à aider. C'est une aide qui vient un peu tard, mais elle est appréciée en tout temps », déclare-t-il.

Gouvernement Martin

Quand vient le temps de demander au président Denault qu'elle attitude lui inspire le gouvernement de Paul Martin à la lumière de ce budget décevant pour les francophones hors-Québec, son ton devient amer.

« Le gouvernement Martin a démontré peu de sensibilité. Il a démontré, peut être, qu'il n'est pas en pleine connaissance de ses dossiers en cours. […] Il dépense des sommes sur des consultations qu'il ne prend même pas en considération. Il y a place à beaucoup d'amélioration de la part de ce gouvernement », lance le président.

Au pays, le budget fédéral a suscité des réactions similaires chez d'autres leaders francophones en milieu minoritaire. Par voie de communiqué, la présidente de la Société des Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick, Marie-Pierre Simard, qualifie la situation de « très inquiétante ». « C'est à se demander si les libéraux fédéraux n'ont pas laissé tomber les communautés acadiennes et francophones afin de mieux faire passer le budget auprès des conservateurs fédéraux», déclare Mme Simard.

La sénatrice libérale franco-manitobaine Maria Chaput s'est, elle aussi, affichée en désaccord avec ce budget. « Les langues officielles ne seront pas tellement mentionnées dans le budget de façon ouverte parce que ce n'est pas une cause qui fait qu'on gagne des élections, c'est là où on en est rendu », a déploré la sénatrice sur les ondes de Radio-Canada Manitoba

Pendant ce temps, la ministre du Patrimoine canadien, Liza Frulla, demeure silencieuse. Depuis le dépôt du budget, la ministre n'a fait aucune déclaration publique concernant les ententes Canada-communauté.

Les actuelles ententes Canada-communauté ont été établies il y a plus de six ans et sont échues depuis plus d'un an. L'automne dernier, la ministre Frulla, avait signifié qu'elle comptait les réviser d'ici le 31 mars 2005.

CARC reste sur ses gardes

Batiste W. Foisy

Le budget fédéral a beau avoir annoncé d'importants investissements dans le Nord, pour le Canadian Arctic Resources Committee (CARC) il ne serait pas prudent d'affirmer que cela signifie que l'environnement et la culture de l'Arctique canadien seront mieux protégés.

« Nous sommes préoccupés de constater que les 120 millions alloués à la Stratégie pour le Nord serviront au "développement économique", déclare le président du CARC, Chuck Birchall. Nous ne sommes d'aucune façon contre le développement économique dans le Nord. Mais nous aimerions voir un véritable engagement à faire de ce développement un développement durable. »

Le président de CARC se dit satisfait de voir que des sommes considérables (six milliards sur cinq ans pour tout ce qui a trait à l'environnement) sont alloués à l'application du protocole de Kyoto sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Car, rappelle-t-il, l'Arctique est la région du monde la plus durement affectée par les changements climatiques. Mais il ajoute du même souffle que ce budget ne dote pas encore le Canada d'un plan concret pour respecter ses engagements de Kyoto.

Le CARC note en outre que le budget prévoit l'octroi de 150 millions de dollars pour le support des activités entourant le Projet gazier du Mackenzie.

« Nous espérons qu'une part importante de ce nouvel argent sera alloué aux communautés et organisations du Nord, déclare M. Birchall. À ce moment-ci, personne ne possède les ressources nécessaires pour jeter un regard réellement indépendant sur ce projet et ce n'est, de toute évidence, pas dans l'intérêt du public. »

L'AFCY a 20 ans

« Tout le monde balance et pis tout le monde danse »

Les 20 ans de leur Association, les francophones de la capitale des Territoires du Nord-Ouest les ont célébrés en grand.

Batiste W. Foisy

C'était une veillée comme on en voit peu. Une salle pleine à craquer, l'odeur alléchante du *roastbeef* dans les narines des convives, le petit vin qui se laissait boire et un orchestre endiablé, tout était là, samedi dernier, pour célébrer comme il se doit les 20 ans de l'Association franco-culturelle de Yellowknife (AFCY).

« On a eu une plainte, s'esclaffe Johanne Denault du comité organisateur de la soirée, la piste de danse était trop petite ! » Sa collègue Louise Desbiens en rajoute. «Le plancher faisait ça de même », dit-elle en en balançant sa main de haut en bas. Pas étonnant, à quelques paresseux près, c'est l'ensemble de la salle qui s'est fait aller le franco-ténois sur le plancher de la Légion royale canadienne et les Francos ont dansé jusqu'à bien après minuit. Tant pis pour le Diable.

Il faut dire que la musique dégourdissante du groupe Les Fistons y était pour quelque chose. Les six musiciens d'Edmonton ont ravi la foule avec leur savoureux mélange de folklore, de pop francophone et de compositions typiquement franco-albertaines. Qui peut se vanter d'avoir fait répondre une salle entière en entonnant la chanson traditionnelle Le Ziguezon ? Les Fistons, eux, le peuvent.

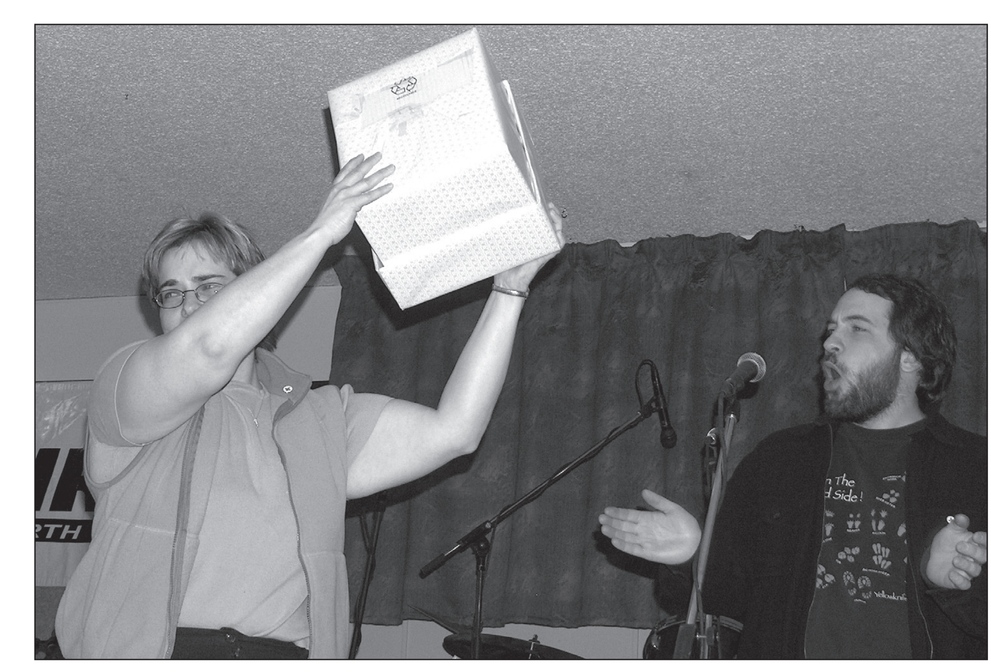
Les commentaires pris à la volée à la sortie de la salle allaient tous dans le même sens : « le plus beau *party* depuis longtemps à Yellowknife », « on ne s'était pas amusé comme ça depuis une *escousse* », « la communauté en avait bien besoin ».

Ça oui, la communauté en avait besoin. Non seulement les Franco-Ténois avaient-ils le cœur à la fête en cette période de retour du soleil, mais il faut aussi mentionner que l'AFCY a connu une vingtième année d'existence en dents-de-scie. Quatre présidents se sont succédés à la tête du conseil d'administration, la directrice de l'Association a été licenciée et la situation de la radio communautaire CIVR Radio Taïga demeure précaire.

Dans ce contexte, la commémoration du 20e anniversaire avait presque été éclipsée. Ce n'est qu'au début octobre que Louise Desbiens, Johanne Denault, Marie Venne et Brigitte Bergeron ont pris le caribou par les bois et ont tout mis en œuvre pour que l'AFCY ait les célébrations qu'elle mérite. Aujourd'hui, toute la communauté francophone de Yellowknife peut affirmer haut et fort qu'elles y sont largement parvenues.

« Le travail qu'elles ont fait c'est hallucinant », s'enthousiasme le président de l'AFCY, Martin Dubeau, qui était également l'animateur de la soirée. « Elles ont tout organisé de A à Z, alors que nous n'avions plus de directrice. Je n'ai aucun commentaire négatif. »

Fondée en 1984 à l'initiative de Johanne Denault, de Dave McKan, de Mona Matthews et d'Allain St-Cyr, l'Associatio franco-culturelle de Yellowknife demeure, 20 ans plus tard, à l'image de la francophonie de la capitale des Territoires du Nord-Ouest : une organisation *en Nord*, vigoureuse et avide de réjouissances.



Brigitte (Vanna White) Bergeron et Martin (Alex Trebek) Dubeau.



Photos : Batiste W. Foisy

Éditorial

Laisser pour contre


Alain Bessette

Le dernier budget fédéral présenté par Ralph Goodale contenait quelques bonnes nouvelles pour l'ensemble des citoyens canadiens, mais une mauvaise surprise pour les représentants de la francophonie canadienne. Forts d'un appui explicite du comité permanent de la Chambre des communes sur les langues officielles, plusieurs s'attendaient à ce que les enveloppes budgétaires affectées aux minorités de langues officielles soient enfin haussées. Cet espoir ne s'est pas concrétisé.

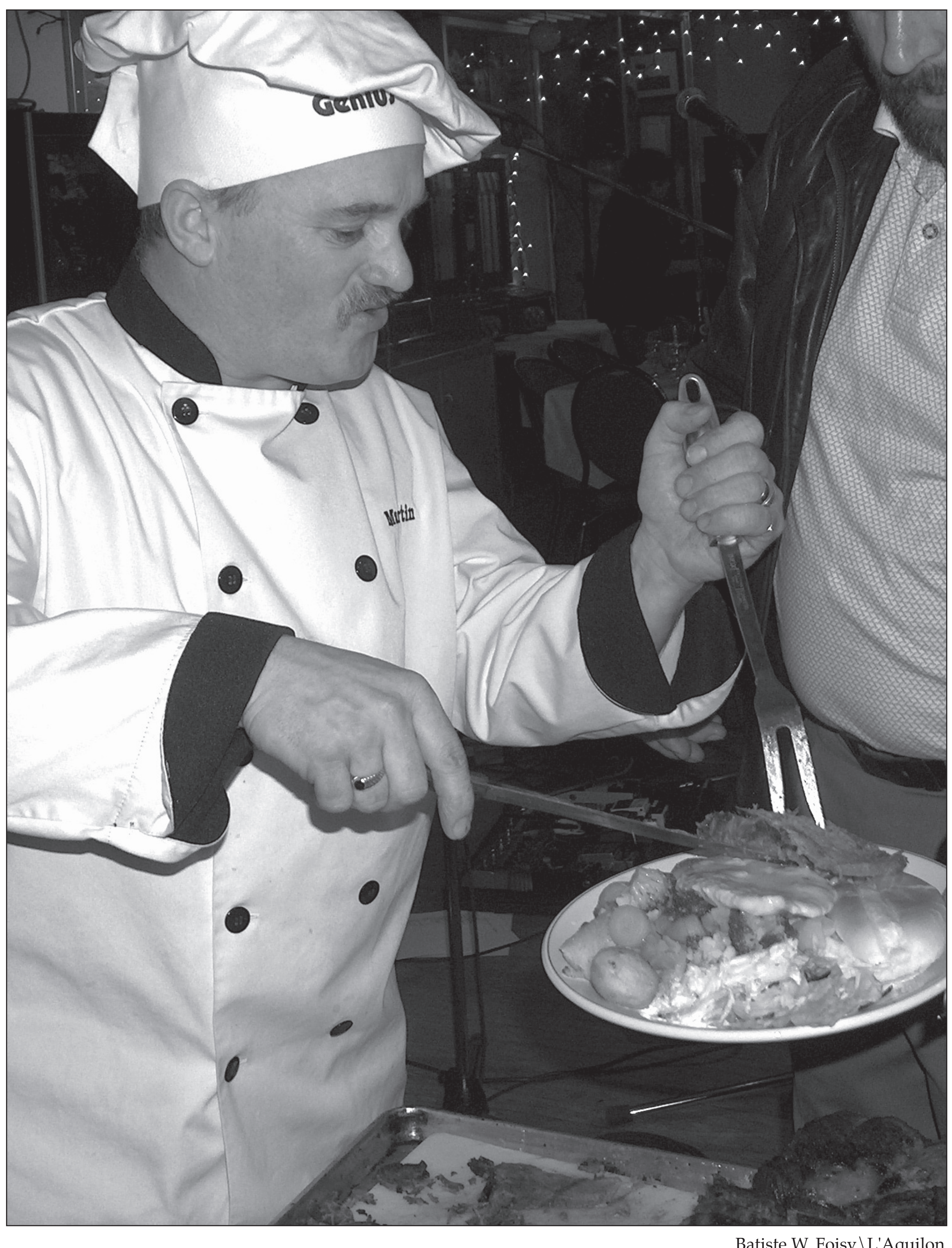
Les organisations francophones ont terriblement besoin de cet appui financier. Depuis maintenant six ans, elles fonctionnent avec le même budget des Ententes Canada communautés. Or, avec un taux d'inflation moyen de 3 %, cela signifie que la valeur de ces contributions du fédéral a diminué de 20%. Pourtant, ces organisations ont continué d'évoluer. Par exemple, on n'a qu'à penser à l'AFCY. En six ans, ses activités regroupent maintenant l'opération d'une radio communautaire, un centre d'accès public à Internet et une réapparition du dossier des jeunes. Cela illustre une chose : nous croissons mais la valeur de l'appui du gouvernement fédéral en décroissance.

On pourrait sympathiser avec la triste situation de gouvernement minoritaire de Paul Martin, mais cela n'expliquerait pas ce refus du fédéral et ma sinistre réputation d'éditorialiste en prendrait un coup. Donc je mords la main qui nous nourrit chichement!

Il n'y a aucun parti politique au fédéral pour se préoccuper de l'intérêt des francophones. On a deux partis politiques régionaux dont les priorités ne coïncident pas avec les nôtres : le Parti conservateur, on sait depuis belle lurette qu'il n'est que le Reform Party ayant à nouveau changé de nom. Pas d'aide de ce côté! Le Bloc québecois se préoccupe surtout des intérêts régionaux du… Québec. On obtiendra leur appui que si ça met dans l'embarras le gouvernement fédéral. Quant au NPD, on pourrait obtenir leur appui mais ce serait à l'instar de leur situation sur la colline parlementaire, c'est à dire marginal.

Et le Parti libéral dans tout ça? Autrefois unique soutien de la francophonie canadienne, ce parti semble maintenant nous prendre pour acquis sachant que la seule option de rechange (avec des chances de former un gouvernement) reste le Parti conservateur. Même Mme Blondin, notre députée, avait annulé l'automne dernier son rendez-vous avec l'équipe de lobbying de la FCFA qui abordait justement cette question du renouvellement des ententes. Question de priorités ministérielles expliquait son bureau à l'époque. On n'en doute pas, enfin plus maintenant!





Batiste W. Foisy\L'Aquilon

Mangez selon vos appétits.
Il faut être en forme pour danser!

L'aquilon

C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (867) 873-6603, Télécopieur : (867) 873-2158
C.P. 4612, Hay River, NT, X0E 0R0
Tél. : (867) 444-2242, Téléc.: (867) 874-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com
Sur le web : www.aquilon.nt.ca

Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journalistes : Batiste W. Foisy

Collaborateurs et collaboratrice :
Geneviève Harvey, Jacqui Gagnon

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété de la Fédération Franco-TéNOise par le biais de la société les *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.



L'AFCY marque ses 20 ans, la communauté célèbre!



Geneviève Harvey

Samedi soir, c'est pas à St-Dilon qu'y'avait pas grand-chose à faire, mais c'était à Yellowknife où il y avait au contraire beaucoup à faire. Oui, messieurs, dames, ça dansé et dansé à Yellowknife, ce samedi soir-là. La communauté a répondu en grand nombre à l'appel lancé par l'AFCY et les organisatrices de cette soirée mémorable.

Comme plusieurs le savent sans doute, l'Association a connu des jours difficiles ces dernières années, et on a presque vu sa disparition. Mais comme le phénix, elle renaît de ses cendres, et c'est un organisme bien vivant qui s'est manifesté ce 26 février.

Pas de rivalités, d'accrochages, de réminiscences, de chiâlages, de mémérages, de commérages, d'anicroches, de chicanes et autres choses du même acabit. Que de la bonne humeur, de la danse, de la bonne bouffe bien arrosée, des prix de présence, des gagnants, des rires, des chansons à répondre, et une petite gigue avec ça, pourquoi pas!

Oui, on peut dire que le CA de l'Association franco-culturelle a misé juste! Et on peut également dire que le comité d'organisation de « ze party de l'année » a fait une vraie bonne job, si on peut appeler ça ainsi.

Pour ma part, ça faisait longtemps que je n'avais pas assisté à une activité organisée par l'AFCY et samedi soir dernier, j'ai réalisé à quel point ça m'avait manqué. Oui, ça m'avait manqué de m'amuser avec une gang de francophones bien en air de swinguer la bacaisse dans l'fond d'la boîte à bois, et de se faire aller sur les rythmes endiablés de Jean Leloup. Oui, ça m'avait manqué de rigoler dans une folle ambiance sur fonds bien français sans avoir crainte que nos rires bien francs, et disons-le, bien forts, dérangent quelques personnes autour ne parlant pas la langue de Molière (tiens, il revient celui-là!). Ça m'avait manqué de me promener d'une table à l'autre où partout je repère des têtes bien connues, pas aperçues depuis longtemps, mais encore bien là, témoins vivants d'une francophonie bien en vie et bien saine. Ça m'avait manqué de m'amuser dans un bain culturel bien francophone où la bonne humeur est de rigueur. J'avais quasiment oublié à quel point on sait bien s'amuser. Une organisatrice de la soirée parlait avec la jeune Autochtone qui servait dans la salle qui lui a dit être agréablement surprise de constater à quel point on faisait des soirées réussies, nous les francophones. Ne nous gênons pas, on peut bien se lancer quelques fleurs et on peut bien en prendre quelques-unes qu'on nous lance. Surtout que dernièrement, on a pas été épargnés par les querelles d'écoles françaises ou pas, de francophones qui parlent français au travail et qui ne le devraient pas, etc. On ne nous a pas épargnés dernièrement, et ça fait du bien de relever un peu notre ego.



Les quatre organisatrices de cette soirée mémorable: Johanne Denault, Marie Venne, Brigitte Bergeron et Louise Desbiens

Et que dire des Fistons! On peut dire qu'ils swignent et que leur présence n'est pas étrangère à la réussite de cette soirée. On peut dire aussi qu'ils sont plutôt éclectiques et qu'ils passent d'un style à l'autre avec beaucoup d'aisance. On peut dire qu'ils en donnent en masse et qu'on a envie de les entendre encore et encore. On peut dire qu'ils réussissent sans mal à embarquer tout le monde, peu importe l'âge. Et on peut dire que ça faisait longtemps que je n'avais pas dansé autant et que je pouvais difficilement rester sur ma chaise.

Pour résumer, soirée réussie! J'espère que je transmets bien ce que j'ai vu, et que mon compte rendu traduit bien vos émotions, et pas seulement les miennes. J'ai voulu vous faire revivre quelques instants de tout ça. J'ai voulu inscrire en mots les souvenirs qui, espérons-le, resteront gravés. Et j'ose dire peut-être à une prochaine... pas trop lointaine. Salut bien!

CHRONIQUE TNO SANTÉ



Jean de Dieu Tuyishime, MD, MSc
Coordonnateur Réseau TNO Santé en français

Le Mois de la nutrition

Mars est le Mois de la nutrition partout au Canada. La campagne nationale du Mois de la nutrition 2005 aborde la thématique du **poids santé.** Cette campagne mise sur une **approche positive** basée sur des solutions pratiques pour **s'alimenter sainement, être actif** et **avoir une bonne estime de soi**.

Quand il s'agit de manger sainement et de bouger davantage, chaque petit pas compte...

MANGEZ BIEN

- Surveiller la taille de vos portions et choisissez chaque jour une variété d'aliments
- Attaquez la journée par un bon petit-déjeuner.
- Achetez de bonnes choses pour faire de bons choix! Garnissez d'aliments sains le garde–manger, le réfrigérateur, la boîte à lunch... et même le tiroir de votre bureau.
- Surprenez vos papilles! Cette semaine, offrez-vous de la variété et de nouvelles sensations en essayant un nouveau fruit, légume ou mets éthnique.
- Buvez un verre d'eau de plus chaque jour cette semaine.

BOUGEZ

- Soyez actif! Prenez plaisir à vous mettre au défi.
- Sortez de la maison : marchez, prenez l'escalier plutôt que l'ascenseur, suivez un cours de yoga, de ballon d'exercice ou de danse sociale! Chaque activité compte.
- Si vous êtes sédentaire depuis longtemps, commencez lentement. Le plus important c'est de BOUGER. Chaque petit pas compte.
- Faites participer famille et amis à vos activités pour mieux conserver votre motivation. Instaurez « la soirée sans télé » et faites une activité qui vous plaît : jouez au curling, nagez, patinez, promenez un chien ou faites de la bicyclette.
- Contribuez au bien-être de vos concitoyens. Suggérer des moyens pour rendre l'activité physique plus agréable dans votre communauté.

DÉBORDEZ DE VIE

- Rappelez-vous qu'un corps en santé se présente sous diverses formes. L'important c'est de se sentir bien dans sa peau et dans sa tête.
- Ayez des objectifs réalistes! Félicitez-vous chaque jour de vos efforts pour bien manger et pour bouger. Notez par écrit une action qui vous inspire une fierté particulière.

La Chronique TNO Santé est préparé par le Réseau TNO Santé en français et se veut un espace d'échanges et de conseils utiles pour nous responsabiliser et nous nous maintenir en meilleure santé. Vous pouvez nous communiquer les sujets en rapport avec la santé qui vous intéressent, il nous fera plaisir d'en traiter d'avantage avec l'aide des professionnels concernés par les sujets. L'adresse pour nous joindre:
5016, 48e Rue, C.P. 1325 Yellowknife NT X1A 2N9
Téléphone : (867) 920-2919, Télécopieur : (867) 873-2158, courriel : santef@franco-nord.com

Échos de l'Assemblée



Batiste W. Foisy

Destituer Dent ?

La députée de Hay River South, Jane Groenewegen, a remis en cause le leadership du ministre de la Justice et de l'Éducation de la Culture et de la Formation (ECF), Charles Dent. Dans une déclaration sans équivoque, elle a demandé de revoir la participation de M. Dent au Cabinet territorial.

« Mettons les points sur les *i*, a-t-elle déclaré à l'Assemblée, je ne suis pas satisfaite de la performance de M. Dent en tant que ministre de la Justice et de l'ECF et, honnêtement, je dois dire que je n'ai pas parlé avec beaucoup de personnes qui le sont. »

La députée de Hay River South reproche à M. Dent de ne pas agir assez et de s'en remettre trop souvent à ses fonctionnaires. « Le ministre continue de s'acquitter de ses responsabilités de façon à ne pas se mouiller, en disant "ce n'est pas mon rôle", "ce n'est pas ce que mes hauts fonctionnaires m'ont dit" », a-t-elle dit. Elle a, entre autres, accusé le ministre de diriger son ministère « comme si ce n'était qu'un emploi » ce qui est, selon elle, inacceptable puisque l'Éducation et la Justice sont des secteurs « trop importants » pour agir de la sorte.

Mme Groenewegen a enfin signifié son désir de trouver quelqu'un d'autre que M. Dent pour occuper ses deux ministères. « Pour moi c'est simple, a-t-elle dit, ou bien le ministre agit en accord avec les devoirs qui incombent à sa fonction, ou alors nous trouvons un autre ministre. »

Dans le gouvernement de consensus qui prévaut aux TNO le Cabinet est élu par l'ensemble des députés selon le principe de la représentativité régionale. Ce qui signifie que si M. Dent perdait son ministère, il devrait être remplacé par un élu de la région de la capitale.

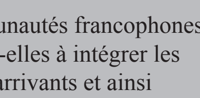
Projet gazier

Le député de Kam Lake, Dave Ramsay, est préoccupé par la possibilité qu'un gazoduc concurrent au Projet gazier du Mackenzie, qui partirait de l'Alaska et passerait par le Yukon, soit complété plus tôt que celui projeté dans la vallée du Mackenzie. Lors d'un point de presse le gouverneur de l'Alaska, Frank Murkowski, a déclaré que le Projet gazier du Mackenzie était « bloqué ».

Le ministre des Ressources naturelles, de la Faune et du Développement économique, Brendan Bell, a rassuré M. Ramsay. Selon lui, le Projet gazier du Mackenzie est bien plus avancé que le projet d'Alaska et n'est surtout pas bloqué. « Je ne crois pas qu'un trajet ait été déterminé [pour le gazoduc d'Alaska], a dit le ministre. Je suis également persuadé que biens des discussions devront encore avoir lieu avec les premières nations d'Alaska et ceux du Traté 8, au Yukon. Il reste encore beaucoup d'embûches. C'est un excellent projet et il sera réalisé. Mais il est clair qu'il n'est pas aussi avancé que le Projet gazier du Mackenzie. »

Mon avenir c'est ici

APF Association de la presse francophone



Selon vous, les immigrants francophones amènent-ils un nouveau souffle dans les communautés en s'impliquant comme ils le font?

- ❑ ***OUI***
- ❑ ***NON***

Sondage en ligne
Pour répondre :
www.journaux.apf.ca

79 % ont répondu NON et 21 % ont répondu OUI à la question suivante :
Les communautés francophones réussissent-elles à intégrer les nouveaux arrivants et ainsi accroître leur nombre?

L'intégration en milieu minoritaire : une belle expérience

Il est possible pour un immigrant francophone d'intégrer une communauté francophone en milieu minoritaire en Ontario, foi de Bululu Kabatakaka.

Débarqué dans la ville de Québec en 1987, depuis son pays d'origine, la République démocratique du Congo, M. Kabatakaka a choisi de faire ses études universitaires au Canada, plus précisément à l'Université Laval. Aujourd'hui, celui qui habite le Canada depuis près de 20 ans est un résidant de Sudbury. Directeur de *Boréal International*, le service qui coordonne les activités du Collège Boréal à l'échelle internationale, il est bien placé pour connaître les besoins des nouveaux arrivants, dont ceux des étudiants internationaux. Il reconnaît par ailleurs les avantages qu'ont les nouveaux arrivants à s'établir dans de petits centres.

« Dans les plus petites communautés, comme Sudbury, il est plus facile de s'impliquer dans les activités communautaires », relate-t-il. Il ressent, pour sa part, une certaine « satisfaction personnelle » à contribuer au sein de sa communauté francophone. « On se sent utile ». M. Kabatakaka est impliqué dans sa communauté depuis son arrivée, que ce soit auprès du Centre de santé communautaire, de Contact interculturel francophone ou de Développement et paix, par exemple. Encore aujourd'hui, il n'hésite pas à assister à des rencontres, dont des assemblées annuelles, pour continuer « à bâtir mon réseau ».

C'est un emploi de professeur au collège Cambrian qui a amené M. Kabatakaka à s'établir à Sudbury en 1993. Puis, avec l'ouverture du Collège Boréal en 1995, il s'est tourné vers le nouveau collège de langue française.

« Quand on arrive et qu'on a un travail, le premier réseau de contacts, ce sont souvent les collègues de travail. Mais pour quelqu'un qui arrive sans travail, tout est à bâtir », constate M. Kabatakaka.

Il est donc important, précise-t-il, que des services d'accueil soient en place. Ainsi, *Boréal International* offre des services d'accueil aux étudiants étrangers et peut les diriger vers d'autres services disponibles dans la communauté.

À Sudbury seulement, M. Kabatakaka est d'avis que les immigrants francophones sont de plus en plus nombreux. Il précise qu'il peut vivre et travailler en français tout en perfectionnant sa maîtrise de la langue anglaise. « J'ai vite compris qu'au Canada, pour travailler, il faut maîtriser les deux langues officielles. Avant de venir au Canada, je pensais que le Canada, c'était le Québec. C'est pour cela que plusieurs immigrants francophones s'établissent à Montréal et à Québec ».

En près de 20 ans, M. Kabatakaka a remarqué une évolution quant à l'accueil des nouveaux arrivants. « Les gens sont de plus en plus sensibilisés. On l'entend dans les discours. Dans un établissement comme celui-ci, on a mis sur pied des services pour faciliter la réussite des étudiants ». Par exemple, des étudiants parrainent de nouveaux étudiants étrangers pendant un certain temps.

Il y a aussi, selon lui, de plus en plus d'étudiants étrangers qui choisissent de demeurer au Canada. « Le fait pour un étudiant étranger de retourner dans son pays dépend du pays d'origine. Certains rentrent plus facilement chez eux, surtout s'il y a une garantie d'emploi. »

Dianne Paquette-Legault



Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada, grâce à Citoyenneté et Immigration Canada et au Partenariat interministériel avec les communautés de langue officielle (PICLO), une initiative du Patrimoine canadien.

Préparer le terrain

Réponds, c'est pour ton bien

Batiste W. Foisy

Ne soyez pas surpris si vous recevez un appel d'une personne qui vous demande de répondre à un questionnaire sur les services de santé en français aux TNO. C'est tout simplement que le projet « Préparer le terrain » se met en branle.

« Préparer le terrain » est le nom d'un projet piloté par le Réseau TNO santé en français (RTSF) qui vise à cerner les besoins de la communauté francophone en matière de prestation de soins de santé. « Nous voulons connaître les besoins de la population pour ne pas lui imposer un modèle », explique le coordonnateur du RTSF, Jean de Dieu Tuyishime. M. Tuyishime invite par ailleurs les personnes sondées à faire preuve d'indulgence et à se prêter au jeu. « C'est pour améliorer la qualité des services », insiste-t-il.

Alors que ce genre d'étude a été réalisé ailleurs au pays, jamais les Franco-Ténois n'ont été sondés de la sorte. Bien que le RTSF s'inspire de ce qui a été fait ailleurs, M. Tuyishime ne cherche pas à copier une formule, ce n'est pas parce qu'on est francophone en milieu minoritaire que nos besoins sont nécessairement semblables « En Ontario, par exemple, où le bassin de population est bien plus grand qu'ici, c'est peut être une bonne idée d'avoir des établissements exclusivement francophones. Mais je ne pense pas que ce soit applicable ici. »

La période de sondage devrait s'étendre jusqu'à la fin mars, mais le coordonnateur du RTSF estime que la période pourrait être prolongée d'une ou deux semaines. Ensuite, des rencontres publiques auront lieu dans les différentes communautés francophones du territoire. Les organismes francophones, les directions d'école et les professionnels de la santé francophones seront aussi contactés. Les résultats de cette enquête devraient être connus en juin. « Mais à ce moment ce sera une ébauche », précise M. Tuyishime.

Ces résultats devraient permettre de hiérarchiser les priorités en matière de santé en français dans l'ensemble des TNO et également dans ses régions.

Une fois la phase de la détermination des besoins complétée, le RTSF s'attellera à la tâche de traduire ces besoins en solutions réalisables. Ultimement, ces solutions seront présentées dans un rapport qui sera remis aux autorités territoriales et régionales. « À ce moment, la balle sera dans le camp du gouvernement », annonce le coordonnateur du RTSF.

Le projet « Préparer le terrain » devrait être complété d'ici un an.



Alain Bessette/L'Aquilon

Jean de Dieu Tuyishime lors d'une séance d'information avec l'association de Hay River.



Services en français



L'hôpital territorial Stanton ainsi que l'Administration des services de santé et des services sociaux de Yellowknife ont la capacité de fournir une gamme complète de services de santé et de programmes sociaux à la communauté francophone par le biais d'un interprète ou encore grâce au personnel bilingue identifié à certaines locations.

Un service d'interprétation 24/7 est disponible pour vous aider à accéder à un service quels que soient vos besoins. En demandant un service d'interprète à l'avance la coordonnatrice des services de langue française pourra vous accompagner lors de vos rendez-vous. En dehors des heures de bureau un système d'appel est en place pour répondre aux urgences.

Afin d'améliorer le niveau d'accessibilité aux services de santé ou des services sociaux en français vous trouverez au verso un répertoire évolutif des points de services où vous pouvez avoir directement accès à un intervenant francophone.

Pour plus d'information et pour répondre à vos questions n'hésitez pas à contacter la coordonnatrice des services de langue française au 669-4300.



Santé communautaire/*Community Health*
- Infirmière à la santé publique

Développement communautaire et besoins spéciaux/*Community Development/Special Needs*
- Travailleuse sociale

Services communautaire et à la famille/*Community & Family Services* - Réception

Soins à domicile/*Home Care*
- 2 employées de soutien à domicile

Great Slave Medical House - 1 médecin



Santé communautaire/*Community Health* - Infirmière à la santé publique

Développement communautaire et besoins spéciaux/*Community Development/Special Needs*
- Travailleuse sociale

Services communautaire et à la famille/*Community & Family Services* - Réception

Soins à domicile/*Home Care* - 2 employées de soutien à domicile

Great Slave Medical House - 1 médecin

Administration
- Finances
- Direction des soins
- Coordonnatrice de langue française

Ergothérapie
- 1 ergothérapeute

Physiothérapie
- 1 physiothérapeute

Médecine/Soins intensifs
Soins de longue durée
- Gestion des soins médicaux
- 2 infirmières

Obstétrique
- 2 infirmières

Pédiatrie
- 1 infirmière

Radiologie
- 1 technicienne

CIVR Radio Taïga 103,5 FM

Mon avenir c'est ici

APF
Association de la presse francophone



Selon vous, les immigrants francophones amènent-ils un nouveau souffle dans les communautés en s'impliquant comme ils le font?

- ❑ ***OUI***
- ❑ ***NON***

Sondage en ligne
Pour répondre :
www.journaux.apf.ca

70 % ont répondu OUI et 30 % ont répondu NON à la question suivante :

À votre avis, les immigrants vivant en milieu minoritaire, vivent-ils les mêmes défis (i.e. reconnaissance des acquis, accueil, etc.) que la majorité des Canadiens dans ces communautés?



De Montréal au Manitoba

Presque toutes les personnes ayant immigré au Canada au cours des années 1990, c'est-à-dire 1,8 million de nouveaux arrivants, se sont installées dans une région métropolitaine. Selon Statistique Canada, les grands centres canadiens, soit Toronto, Montréal et Vancouver, ont ensemble accueilli près de trois-quarts des immigrants, soit 73 %. Plusieurs de ces immigrants sont attirés par le multiculturalisme qu'offrent les grandes villes.

« Il y a assez d'immigrants, des nationalités de chaque coin du monde, explique Mohamed Doumbia, qui a émigré du Mali en 1994. Le partage et le mélange de langues et de culture est assez sympa. »

Par contre, pour Mohamed Doumbia, le fait de s'établir à Montréal n'était pas une question de choix. « C'est la seule ville dont on entend parler en Afrique! lance-t-il. J'ai de la famille à Montréal, c'est francophone, c'est la métropole, quoi! »



Photo: Inné Dicko

Mohamed Doumbia et Aissatou Diallo ont décidé de s'établir à Saint-Boniface afin que leurs enfants soient bilingues.

Pourtant, huit ans plus tard, Mohamed Doumbia et son épouse, Aissatou Diallo, ont décidé de quitter leur famille au Québec pour s'établir au Manitoba. « J'avais un travail bilingue, mais je n'étais pas fort en anglais, avoue Mohamed Doumbia. Je suis entré en contact avec le Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB), qui a offert de créditer les cours que j'ai suivis au cégep. Je me suis dit que c'était une bonne opportunité de poursuivre mes études et de bien maîtriser l'anglais. »

Qualité de vie

Au terme de ses études ce printemps, Mohamed Doumbia a l'intention de rester au Manitoba. « Les gens ici sont accueillants, ouverts, sympathiques, remarque-t-il. Il ne faut pas oublier la pollution dans les grandes villes, ce qui est beaucoup moins prononcé ici. »

De son côté, Aissatou Diallo, qui est originaire du Bénin, s'habitue toujours aux hivers manitobains. « La plus grande différence entre Montréal et Winnipeg, c'est le froid, avoue-t-elle. À part le froid et les moustiques, la vie est belle », s'exclame-t-elle.

Reste que, pour le jeune couple, les services en français offerts à Saint-Boniface ont joué un rôle important dans la prise de décision. « Saint-Boniface aide beaucoup au multiculturalisme de Winnipeg. Quand les gens entendent ce nom, ils veulent venir voir les services en français, qui sont un vrai atout », énonce Mohamed Doumbia. « Il y a aussi le CUSB, où les gens entrent en contact avec des personnes de plusieurs pays et partagent leurs langues et cultures. L'intégration est plus restreinte si personne ne comprend ta langue », ajoute-t-il.

Mohamed Doumbia et Aissatou Diallo, qui attendent leur deuxième enfant, ont également pris en considération l'avenir de leur famille. « Mes enfants auront la chance de parler français et anglais, poursuit Mohamed Doumbia. Je n'ai pas eu accès à ça, moi. »

Le côté financier entre également en ligne de compte. « En général, le coût de la vie est moins élevé qu'au Québec, ce qui se traduit en une meilleure qualité de vie pour mes enfants », conclut M. Doumbia.

Christianne Hacault

Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada, grâce à Citoyenneté et Immigration Canada et au Partenariat interministériel avec les communautés de langue officielle (PICLO), une initiative du Patrimoine canadien.

Pauvreté infantile

Le Canada n'a pas livré la marchandise

(APF) - Alors que le Canada s'était formellement engagé en 1990 à éliminer la pauvreté infantile, voilà qu'une étude, publiée le 1er mars dernier par l'UNICEF, vient confirmer qu'en 15 ans, le Canada n'a réussi à réduire son taux de pauvreté que de 0,4 %.

Pourtant, tous les partis politiques du gouvernement fédéral avaient unanimement adopté une résolution à l'époque visant à amener à zéro son pourcentage de pauvreté infantile d'ici l'an 2000.

Selon ce rapport du Centre de recherche Innocenti de l'UNICEF, le Canada se retrouve au 19e rang des 26 pays industrialisés de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) avec un pourcentage de 14,9 % d'enfants vivant dans une pauvreté.

Pays	%
Danemark	2.4
Finlande	2.8
Norvège	3.4
Suède	4.2
Suisse	6.8
République tchèque	6.8
France	7.5
Belgique	7.7
Hongrie	8.8
Luxembourg	9.1
Pays-Bas	9.8
Allemagne	10.2
Autriche	10.2
Grèce	12.4
Pologne	12.7
Espagne	13.3
Japon	14.3
Australie	14.7
Canada	14.9
Royaume-Uni	15.4
Portugal	15.6
Irlande	15.7
Nouvelle-Zélande	16.3
Italie	16.6
Etats-Unis	21.9
Mexique	27.7

0 5 10 15 20 25 30

Pourcentage d'enfants vivant en dessous des seuils de pauvreté nationaux

« Au Canada, l'échéance de l'an 2000 est arrivée et passée, sans que l'on s'accorde sur la signification de l'objectif, ni sur la façon de mesurer les progrès envers cet objectif, ni sur les politiques éventuelles pour attendre cet objectif », est-il écrit dans cette étude.

Fait à remarquer, le Canada n'est pas le seul pays à avoir de la difficulté à réduire de façon significative son seuil de pauvreté infantile puisque 17 pays ont vu leur taux augmenter.

Dans son rapport, l'Unicef en arrive à deux constats: « Les six pays non européens – l'Australie, le Canada, le Japon, le Mexique, la Nouvelle-Zélande et les États-Unis – sont dans la moitié inférieure du classement (et) les cinq pays avec les taux de pauvreté d'enfants les plus bas son tous faiblement peuplés (de 4 à 9 millions d'habitants », mentionne l'étude.

Avec des taux respectifs de 2,4 et 2,8 %, le Danemark et la Finlande affichent les taux les plus performants. La Norvège n'est pas loin derrière avec un taux de 3,4 %.

Le Mexique (27,7%) et les États-Unis (21,9 %) arrivent en fin de classement.



DEMANDE DE PROPOSITIONS

Services de counselling concernant les toxicomanies et l'alcoolisme (Centre correctionnel du sud du Mackenzie) PM001382

Le ministère de la Justice du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest fait une demande de propositions auprès d'entrepreneurs qualifiés pouvant fournir des programmes de counselling individuels et en groupe concernant les toxicomanies et l'alcoolisme, des évaluations et du counselling aux adultes contrevenants. Les paramètres contiennent de l'information supplémentaire concernant les fonctions et responsabilités de l'entrepreneur.

Les propositions cachetées doivent parvenir à Candace M. Cousineau, commis aux contrats, Ministère de la Justice, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 6e étage, Palais de justice, C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Téléphone : (867) 920-6443; fax : (867) 873-0449; courriel : candace_cousineau@gov.nt.ca, au plus tard à :

15 h, heure locale, le 18 mars 2005.

Le ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

CRTC

AUDIENCE PUBLIQUE DU CRTC

Canada

Le CRTC tiendra une audience publique à partir du 18 avril 2005 à 9 h00, à l'administration centrale, 1, Prom. du Portage, Gatineau (Qc), afin d'étudier les demandes qui suivent. 1. L'ENSEMBLE DU CANADA. **ANDREI MOSKVITCH (SDEC)** demande l'autorisation d'obtenir une licence visant l'exploitation d'une entreprise nationale de programmation d'émissions spécialisées de catégorie 2 de langues anglaise et française qui sera appelée TeleDance. EXAMEN DE LA DEMANDE : 279, rue Woodland, Montréal (Qc). Si vous voulez appuyer ou vous opposer à une demande, vous pouvez utiliser **UNE** des façons suivantes : utiliser le lien du « *Formulaire d'interventions/observations* » à la section « Instances publiques » du site web du CRTC; ou écrire au CRTC, Ottawa (Ont.), K1A 0N2; ou envoyer un fax à la Secrétaire générale (819) 994-0218. Vos observations doivent être reçues par le CRTC au plus tard le **24 mars 2005** et **DOIVENT** inclure la preuve qu'une copie a été envoyée au requérant. Toute information soumise, incluant votre adresse courriel, votre nom ainsi que tout autre renseignement personnel que vous nous aurez fourni, sera disponible sur le site Internet du CRTC. Pour plus d'informations : 1-877-249-CRTC (sans frais) ou Internet : http://www.crtc.gc.ca. Document de référence : Avis d'audience publique CRTC 2005-2

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission



Éducation, Culture et Formation
L'hon. Charles Dent, ministre

DEMANDE DE PROPOSITIONS

Expert en affaires pour l'option d'emploi à son compte PM001368

Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest invite les entrepreneurs qualifiés à soumettre une proposition pour la prestation d'expertise en affaires pour l'option d'emploi à son compte au Centre de ressources humaines Canada/TNO du ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation.

L'objectif de l'option d'emploi à son compte est de donner aux clients, admissibles à recevoir les prestations d'emploi, l'occasion de démarrer une petite entreprise. Pour aider les participants à pleinement développer leurs idées et à faire un plan d'affaires et un plan financier, le ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation a besoin des services d'un expert en affaires avec de l'expérience dans le développement de petites entreprises.

On peut se procurer les documents auprès de Brenda Dodman, commis aux contrats, Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation, Gestion financière, 3e étage, Lahm Ridge Tower, C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Téléphone : (867) 920-3287; fax : (867) 873-0338; courriel : brenda_dodman@gov.nt.ca

Les soumissions doivent parvenir à l'adresse susmentionnée, au plus tard à :

15 h, heure de Yellowknife, le mercredi 16 mars 2005.

Le ministère n'est pas tenu d'accepter la proposition la plus basse ou toute proposition reçue.



Santé et Services sociaux
L'hon. J. Michael Miltenberger, ministre

DEMANDE DE PROPOSITIONS

Services juridiques - Comité d'enquête médicale N° HS0292

Le ministère de la Santé et des Services sociaux du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest fait une demande de propositions pour fournir des services juridiques au président du Comité d'enquête, nommé en vertu de la *Loi sur les médecins*. La proposition doit couvrir la période du 1er avril 2005 au 31 mars 2006, avec possibilité d'une prolongation.

Les propositions cachetées doivent parvenir à Mme Gay Kennedy, directrice, Politiques, législation et communications, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, Ministère de la Santé et des Services sociaux, 5022, 49e Rue, 8e étage, Centre Square Tower, Yellowknife NT X1A 3R8, au plus tard à :

15 h, heure des Rocheuses, le 31 mars 2005.

On peut se procurer les paramètres auprès de Gay Kennedy et lui poser des questions techniques, en appelant au (867) 873-7155.

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement s'applique à la présente demande de propositions.

Le ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.





APPEL D'OFFRES DU GOUVERNEMENT

Services communautaires et gouvernementaux
Hon. Peter Kilabuk, ministre
Pour Santé et des Services sociaux
Hon. Levinia Brown, ministre

Améliorations locatives à l'immeuble 1079

Fournir et installer tout l'équipement, la main-d'œuvre et les matériaux requis pour effectuer les travaux d'amélioration de l'immeuble 1079, tel que décrit dans les documents d'appel d'offres qui seront disponibles au ministère des Services communautaires et gouvernementaux du Nunavut, C.P. 1000, Succursale 620, 4e étage, Édifice W.G. Brown, Division des services techniques, Iqaluit, NU.

- Iqaluit, Nunavut -

Aux fins de cet appel d'offres, les dispositions de la politique Nunavummi Nangminiqaqtunik Ikajuuti (politique NNI) s'appliquent.

Le contenu de main-d'œuvre inuite minimum aux fins de ce projet sera de 25 %.

Les entrepreneurs et le grand public sont invités à exprimer leur point de vue au sujet du niveau minimum de main-d'œuvre inuite proposé avant l'émission des soumissions. Les commentaires sur le niveau de main-d'œuvre inuite proposé doivent être formulés par écrit et reçus au bureau du sous-ministre adjoint, Ministère des Services communautaires et gouvernementaux, Gouvernement du Nunavut, B.P. 1000, Succursale 620, 4e étage, Édifice W.G. Brown, Division des services techniques, Iqaluit, NU, avant 17 heures, heure locale, le 16 mars 2005.

Les soumissions cachetées doivent être adressées à l'Administrateur des contrats, a/s Bureau du sous-ministre adjoint, Ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Gouvernement du Nunavut, C.P. 1000 – Succursale 620, Iqaluit, NU X0A 0H0, OU (expédiés au 4e étage, Édifice W. G. Brown, Division des services techniques, Iqaluit, NU) devront être reçues le ou avant le :

23 mars 2005, à 16 heures, heure locale, Iqaluit, NU

Pour être retenue, chaque soumission doit être soumise sur les formulaires fournis et être accompagnée de la garantie énoncée dans les documents d'appel d'offres.

Demandes relatives aux soumissions :	Ada Heath, administratrice des contrats Ministère des Services communautaires et gouvernementaux Gouvernement du Nunavut Tél. : (867) 975 - 5426
Demandes d'information technique :	Paul Mulak, planificateur des installations Ministère des Services communautaires et gouvernementaux Gouvernement du Nunavut Tél. : (867) 975 - 5414



Santé et Services sociaux
L'hon. J. Michael Miltenberger, ministre

DEMANDE DE PROPOSITIONS

Agence d'infirmières
N° HS0295

Le ministère de la Santé et des Services sociaux du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest fait une demande de propositions auprès d'agences de recrutement pour établir des contrats non-exclusifs afin d'identifier des infirmières qualifiées et compétentes, des travailleurs sociaux et des professionnels de la santé pouvant fournir des services de soins de santé à long terme au sein de centres de santé et d'hôpitaux un peu partout aux TNO. Ces services seront fournis au fur et à mesure des besoins

Les propositions cachetées doivent parvenir à Glen Abernathy, chef, Ressources humaines, Ministère de la Santé et des Services sociaux, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 5022, 49e Rue, 8e étage, Centre Square Tower, Yellowknife NT X1A 3R8, au plus tard à :

15 h, heure des Rocheuses, le 18 mars 2005.

On peut se procurer les paramètres auprès de Glen Abernathy et lui poser des questions techniques, en appelant au (867) 873-6129. On peut également poser les questions techniques à Sharilyn Alexander, au (867) 920-3060.

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement s'applique à la présente demande de propositions.

Le ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.



L'hon. David Krutko, ministre

Programme d'aide accrue au versement initial et programme de réparation pour la région de Yellowknife

La Société d'habitation accepte présentement des demandes pour le programme d'accès à la propriété de 2005-2006 pour la région de Yellowknife. Le programme accorde aux personnes admissibles qui font une demande une aide au versement initial pour acheter, acheter et réparer ou pour permettre aux propriétaires d'effectuer des réparations admissibles à leur maison actuelle.

Les exigences d'admissibilité de base (mais pas inclusives) sont les suivantes :

- Les revenus combinés des personnes qui font la demande ne doivent pas dépasser les limites du programme.
- Les personnes qui font la demande doivent avoir 19 ans ou plus.
- Elles doivent avoir un total de cinq ans de résidence aux TNO, dont une année consécutive à Yellowknife.
- Elles doivent avoir les qualifications pour le financement conventionnel de l'hypothèque et fournir une preuve des fonds requis pour tous les coûts reliés.
- Un revenu régulier pour payer tous les coûts reliés à l'exploitation d'une maison.
- Être en besoin impérieux d'un logement (pertinent, convenable et abordable).
- Les propriétaires actuels sont admissibles pour des réparations seulement.
- Les clients qui ont déjà reçu de l'aide de la Société d'habitation des TNO peuvent ne pas être admissibles.
- Les propriétés doivent avoir le titre du terrain ou un bail résidentiel à long terme (le bail doit expirer au moins cinq ans plus tard que la date d'amortissement de l'hypothèque).
- Le programme d'achat ou d'achat/réparation peut ne pas être disponible aux clients qui ont fait l'achat d'une maison au cours des cinq années précédant la date de la demande.

Les critères détaillés d'admissibilité de la SHTNO sont disponibles sur le site Web : www.nwthc.gov.nt.ca

Les demandes se font sur rendez-vous seulement :

Société d'habitation des TNO
Bureau de district du Slave Nord
Tél. : (867) 873-7795
Courriel : terry_fisher@gov.nt.ca



Éducation, Culture et Formation
L'hon. Charles Dent, ministre

DEMANDE DE PROPOSITIONS

Services d'aide à l'emploi
Centre de ressources humaines Canada/TNO
PM001326

Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest invite les entrepreneurs qualifiés à soumettre une proposition pour la prestation de services d'aide à l'emploi au Centre de ressources humaines Canada/TNO du ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation.

Les services d'aide à l'emploi aident les personnes sans emploi à se préparer à trouver un emploi. Ces services veillent à ce que les les Ténois sans emploi comprennent le marché du travail et obtiennent les techniques de recherche d'emploi nécessaires pour se trouver et garder un emploi intéressant. Ces services fournissent : de l'information sur les emplois, le marché du travail et les programmes; les outils et les ressources d'auto-assistance; l'accès aux ressources informatiques et aux documents imprimés; l'accès Internet; l'aide avec les formules de demande d'emploi; l'évaluation des besoins; des ateliers sur la rédaction de curriculum vitae; des conseils de recherche d'emploi ainsi que des sessions sur les programmes d'orientation généraux.

On peut se procurer les documents auprès de Brenda Dodman, commis aux contrats, Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation, Gestion financière, 3e étage, Lahm Ridge Tower, C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Téléphone : (867) 920-3287; fax : (867) 873-0338; courriel : brenda_dodman@gov.nt.ca

Les soumissions doivent parvenir à l'adresse susmentionnée, au plus tard à :

15 h, heure de Yellowknife, le vendredi 11 mars 2005.

Le ministère n'est pas tenu d'accepter la proposition la plus basse ou toute proposition reçue.

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Technicien occasionnel en dessin

Ministère des Transports **Yellowknife, TNO**
(Poste à durée déterminée de deux à six mois)

Le ministère des Transports a besoin immédiatement d'un technicien occasionnel en dessin et pourrait avoir besoin d'autres techniciens occasionnels en dessin au cours du prochain exercice. Le traitement initial est de 21,27 $ l'heure.

Les candidats doivent avoir un diplôme d'un programme technique reconnu avec expertise en technologie de l'architecture, du génie civil ou du dessin et avoir de deux à trois années d'expérience continue.

Pour être pris en considération, les candidats doivent envoyer leur curriculum vitae à l'adresse ci-dessous et inclure leur numéro de téléphone ainsi que leur adresse électronique (s'il y a lieu).

Nous établirons une liste de candidats admissibles que nous conserverons pour pourvoir aux besoins d'effectifs occasionnels nécessaires au cours du prochain exercice.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous avez porté au ministère des Transports.

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante : Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 2e étage, Lahm Ridge Tower, C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Fax : (867) 873-0283; courriel : alice_cowan@gov.nt.ca

- *L'employeur préconise un programme d'action positive - Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du Programme d'action positive les candidat(e)s doivent clairement en établir leur admissibilité.*



Territoires du Nord-Ouest

APPEL D'OFFRES DU GOUVERNEMENT

Services communautaires et gouvernementaux
Hon. Peter Kilabuk, ministre
Pour Santé et des Services sociaux
Hon. Levinia Brown, ministre

Améliorations locatives à l'immeuble 155

Fournir et installer tout l'équipement, la main-d'œuvre et les matériaux requis pour effectuer les travaux d'amélioration de l'immeuble 1079, tel que décrit dans les documents d'appel d'offres qui seront disponibles au ministère des Services communautaires et gouvernementaux du Nunavut, C.P. 1000, Succursale 620, 4e étage, Édifice W.G. Brown, Division des services techniques, Iqaluit, NU.

- Iqaluit, Nunavut -

Aux fins de cet appel d'offres, les dispositions de la politique Nunavummi Nangminiqaqtunik Ikajuuti (politique NNI) s'appliquent.

Le contenu de main-d'œuvre inuite minimum aux fins de ce projet sera de 25 %.

Les entrepreneurs et le grand public sont invités à exprimer leur point de vue au sujet du niveau minimum de main-d'œuvre inuite proposé avant l'émission des soumissions. Les commentaires sur le niveau de main-d'œuvre inuite proposé doivent être formulés par écrit et reçus au bureau du sous-ministre adjoint, Ministère des Services communautaires et gouvernementaux, Gouvernement du Nunavut, B.P. 1000, Succursale 620, 4e étage, Édifice W.G. Brown, Division des services techniques, Iqaluit, NU, avant 17 heures, heure locale, le 17 mars 2005.

Les soumissions cachetées doivent être adressées à l'Administrateur des contrats, a/s Bureau du sous-ministre adjoint, Ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Gouvernement du Nunavut, C.P. 1000 – Succursale 620, Iqaluit, NU X0A 0H0, OU (expédiés au 4e étage, Édifice W. G. Brown, Division des services techniques, Iqaluit, NU) devront être reçues le ou avant le :

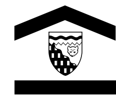
24 mars 2005, à 16 heures, heure locale, Iqaluit, NU

Pour être retenue, chaque soumission doit être soumise sur les formulaires fournis et être accompagnée de la garantie énoncée dans les documents d'appel d'offres.

Demandes relatives aux soumissions :	Ada Heath, administratrice des contrats Ministère des Services communautaires et gouvernementaux Gouvernement du Nunavut Tél. : (867) 975 - 5426
Demandes d'information technique :	Paul Mulak, planificateur des installations Ministère des Services communautaires et gouvernementaux Gouvernement du Nunavut Tél. : (867) 975 - 5414

aquilon@internorth.com

Carrières et professions



• L'employeur préconise un programme d'action positive.
• Il est interdit de fumer au travail.

Contrôleur de district
Différents endroits

Le traitement varie de 39,04 $ à 44,28 $ l'heure (soit de 76 128 $ à 86 346 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord variant de 2 302 $ à 9 770 $. La vérification du casier judiciaire est une condition préalable à cet emploi.

Nº du concours : 93-2004-2508 Date limite : le 9 mars 2005
Pour vous procurer la description de travail de ce poste, visitez notre site Web : **www.nwthc.gov.nt.ca**

Faire parvenir votre demande d'emploi à l'adresse suivante : Ressources humaines et administration, Société d'habitation des TNO, 11e étage, Scotia Centre, C. P. 2100, Yellowknife NT X1A 2P6. Téléphone : (867) 920-6531; Fax: (867) 669-7115.

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Spécialiste des déchets solides
Division de la protection de l'environnement
Ministère des Ressources, de la Faune et du Développement économique — **Yellowknife, TNO**
Le traitement initial est de 34,73 $ l'heure (soit environ 67 724 $ par année) auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 302 $.

Nº du concours : 005200-0003 **Date limite :** le 11 mars 2005

Chef, Aménagement des forêts
Région du Slave Sud
Ministère des Ressources, de la Faune et du Développement économique — **Fort Smith, TNO**
Le traitement initial est de 39,04 $ l'heure (soit environ 76 128 $ par année) auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 717 $. Il s'agit d'un poste non traditionnel.

Nº du concours : 005201-0003 **Date limite :** le 11 mars 2005

Écologiste - Bisons
Région du Slave Sud
Ministère des Ressources, de la Faune et du Développement économique — **Fort Smith, TNO**
Le traitement initial est de 39,04 $ l'heure (soit environ 76 128 $ par année) auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 717 $.

Nº du concours : 005202-0003 **Date limite :** le 11 mars 2005

Chef des services de soutien du programme
Aménagement forestier, Région du Slave Sud
Ministère des Ressources, de la Faune et du Développement économique — **Fort Smith, TNO**
Le traitement est actuellement à l'étude. En sus du traitement, l'employeur versera une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 717 $.

Nº du concours : 005203-0003 **Date limite :** le 11 mars 2005

Commis aux services ministériels (2 postes)
Région du Deh Cho
Ministère des Ressources, de la Faune et du Développement économique — **Fort Simpson, TNO**
Le traitement initial est de 21,70 $ l'heure (soit environ 42 316 $ par année) auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 6 150 $.

Nº du concours : 005206/5207-0003 **Date limite :** le 11 mars 2005

Chef, Relations avec les Autochtones
Politiques, législation et communications
Ministère des Ressources, de la Faune et du Développement économique — **Yellowknife, TNO**
Le traitement initial est de 40,58 $ l'heure (soit environ 79 131 $ par année) auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 302 $.

Nº du concours : 005208-0003 **Date limite :** le 11 mars 2005

Pour vous procurer une copie de la description de travail des postes ci-dessus et de l'annonce qui s'y rapporte, veuillez consulter le site Web du ministère à : http://www.gov.nt.ca/RWED/hr/opportunities.htm

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante : Ressources humaines, Ministère des Ressources, de la Faune et du Développement économique, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 8e étage, Scotia Centre, C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Téléphone : (867) 920-8699; fax : (867) 873-0445; courriel : denise_mcisaac@gov.nt.ca

Coordonnateur, Services correctionnels
Ministère de la Justice — **Yellowknife, TNO**
Le traitement initial est de 33,41 $ l'heure, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 302 $. La vérification du casier judiciaire est une condition préalable à cet emploi.

Nº du concours : 2502LG/05-0003 **Date limite :** le 4 mars 2005

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante : Ressources humaines, Ministère de la Justice, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Téléphone : (867) 873-7616; fax : (867) 873-0436; courriel : justice_employment@gov.nt.ca

Recherchiste principal
Ministère des Affaires municipales et communautaires — **Yellowknife, TNO**
(Poste à durée déterminée d'un an)
Le traitement initial est de 33,41 $ l'heure (soit environ 65 150 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 302 $.

Nº du concours : 21-2468-0003 **Date limite :** le 11 mars 2005

Commis principal aux finances
Ministère des Affaires municipales et communautaires — **Yellowknife, TNO**
Le traitement initial est de 23,87 $ l'heure (soit environ 46 547 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 302 $.

Nº du concours : 21-2467-0003 **Date limite :** le 11 mars 2005

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante : Gail Stryde, chef des ressources humaines, Ministère des Affaires municipales et communautaires, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 6e étage, Northwest Tower, 5201, 50e Avenue, Yellowknife NT X1A 3S9. Téléphone : (867) 873-7659; fax : (867) 873-0555; courriel : macahr@gov.nt.ca ; site Web : www.maca.gov.nt.ca

Secrétaire de division
Ministère des Finances — **Yellowknife, TNO**
Le traitement initial est de 23, 14 $ l'heure (soit environ 45 123 $ par année) auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 302 $.

Nº du concours : 15-2495ME-0003 **Date limite :** le 11 mars 2005

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante : Finances et administration, Ministère des Finances, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2P9. Téléphone : (867) 873-7293; fax : (867) 873-0414; courriel ; jobs_fin@gov.nt.ca

Analyste des politiques
Ministère de la Santé et des Services sociaux — **Yellowknife, TNO**
Le traitement initial est de 60 216 $ par année, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 302 $.

Nº du concours : 49-002502AM-0003 **Date limite :** le 4 mars 2005

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante : Chef des ressources humaines, Ministère de la Santé et des Services sociaux, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 8e étage, Centre Square Tower, C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Téléphone : (867) 920-8367; fax : (867) 873-0281.

Négociateur adjoint
Secrétariat aux affaires autochtones — **Yellowknife, TNO**
Le traitement initial est de 36,13 $ l'heure (soit environ 70 454 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 302 $.

Nº du concours : 018-2510-0003 **Date limite :** le 4 mars 2005

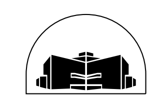
Négociateur adjoint de revendications territoriales
Secrétariat aux affaires autochtones — **Yellowknife, TNO**
Le traitement initial est de 36,13 $ l'heure (soit environ 70 454 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 302 $.

Nº du concours : 018-2509-0003 **Date limite :** le 4 mars 2005

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante : Section des ressources humaines, Ministère de l'Exécutif, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 3e étage, Édifice Laing, 5003, 49e Rue, C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Fax : (867) 873-0110; courriel : hr-exec@gov.nt.ca

- *Sauf indication contraire, l'anglais est la langue de travail des présent postes.*
- *L'employeur préconise un programme d'action positive - Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du Programme d'action positive les candidat(e)s doivent clairement en établir leur admissibilité.*





L'employeur préconise un programme d'action positive.
Il est interdit de fumer au bureau.

Ingénieur biomédical territorial principal
(Poste à temps plein, permanent)

Le traitement est actuellement à l'étude. En sus du traitement, l'employeur versera une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 302 $.

Nº du concours : 2005-002496GQ
Date limite : le 25 mars 2005

La vérification du casier judiciaire et un certificat de santé sont des conditions préalables à cet emploi. Fournir les preuves (enregistrement et certificats) avec la demande d'emploi. Nous établirons une liste de candidats admissibles que nous conserverons pendant 12 mois pour pourvoir à des postes à temps plein éventuels.

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante :
Adjoint aux ressources humaines
Services aux employés
Administration territoriale des services de santé Stanton
C.P. 10, Yellowknife NT X1A 2N1
Téléphone : (867) 669-4113; fax : (867) 669-4209
Courriel : srh_human_resources@gov.nt.ca

Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.



Commission des accidents du travail
Territoires du Nord-Ouest et Nunavut

COORDONNATEUR DES ENQUÊTES/COORDONNATEUR DE L'ACCÈS À L'INFORMATION
Yellowknife, TNO

Traitement : Le traitement initial est de 34,73 $ l'heure (soit environ 67 953 $ par année).
Allocation de vie dans le Nord : 2 302 $ par année
Nº du concours : SR05/05 Date limite : le 11 mars 2005
La vérification du casier judiciaire est une condition préalable à cet emploi.

Vous pouvez vous procurer la description de travail de ce poste à : **www.wcb.nt.ca**.

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante : Ressources humaines, Commission des accidents du travail des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut, 3e étage, Centre Square Tower, C.P. 8888, Yellowknife NT X1A 2R3. Téléphone : (867) 920-3893 ou 1 800 661-0792 (sans frais); fax : (867) 873-4596; courriel : resumes@wcb.nt.ca

Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du Programme d'action positive, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.
L'employeur préconise un programme d'action positive.
Il est interdit de fumer au bureau.



L'ASSSSY cherche à pourvoir au poste ci-dessous, susceptible d'intéresser les personnes prêtes à relever de nouveaux défis sur le plan professionnel.

Adjoint administratif, Services cliniques, Yellowknife

(Poste à durée déterminée d'un an)
Le traitement initial est de 23,14 $ l'heure, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 302. La vérification du casier judiciaire est une condition préalable à cet emploi.

Nº du concours : 05-0003 Date limite : le 11 mars 2005

Pour de plus amples renseignements, visitez notre site Web : www.yhssa.org.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae à l'adresse suivante : Ressources humaines, Administration des services de santé et des services sociaux de Yellowknife, 3e étage, Édifice Goga Cho, C.P. 608, Yellowknife NT X1A 2N5. Téléphone : (867) 873-7266; fax : (867) 873-0648; courriel : yhssa_hr@gov.nt.ca.

- Il est interdit de fumer au bureau.
- L'employeur préconise un programme d'action positive.

Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du Programme d'action positive, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.

Des carrières enrichissantes



Bientôt à l'affiche du Ciné-club

Des jeunes allumés

Batiste W. Foisy

Cette semaine, le Ciné-club rompt avec sa tradition. Plutôt que de présenter un long-métrage, c'est une série de courts et de très courts-métrages savoureux et engagés qui a été retenue.

Ces petits films indépendants sont l'œuvre du collectif Les Lucioles, une bande de jeunes cinéastes basés à Montréal qui filment la révolte, la résistance, la rupture avec une société consumériste et inhumaine.

Ouvertement à gauche et à tendance farouchement libertaire, les films des Lucioles ratissent large. Dans leur trousseau, on retrouve de l'animation, des parodies, du documentaire, des films expérimentaux et d'autres œuvres inclassables. Les sujets abordés vont de la surconsommation aux droits des Autochtones en passant par le militantisme. Malgré cet éventail large, tous ces morceaux de passion se recoupent sur un point : ce sont des films pour faire réfléchir, pour susciter l'action, surtout pas pour trôner au sommet du Box Office. Sur leur site Web, Les Lucioles insistent que leur collectif « fonctionne de manière autogérée, sur une base d'entraide et de façon non hiérarchique ». Viva anarchia !

C'est d'ailleurs pour marquer leur appartenance à un certain cinéma de la rue à saveur socio-politique que ces jeunes réalisateurs ont choisi de s'identifier au petit arthropode à l'abdomen lumineux. C'est en effet par sympathie pour Las Luciernagas, un groupe qui produit et diffuse du cinéma de gauche en Amérique centrale, que ces Québécois sont devenus Les Lucioles.

Non seulement engagé, c'est aussi du cinéma fait avec les moyens du bord. Tournés caméra au poing le doigt sur le détonateur, ces films ne bénéficient pas de budgets astronomiques ni d'une armée de recherchistes. Même si la comparaison peut sembler évidente, nous sommes loin des documentaires politico-satyriques d'un Michael Moore. Alors que les génériques des films de ce dernier semblent s'étirer indéfiniment sur la pellicule, les courts-métrages des Lucioles sont souvent l'oeuvre d'une ou deux personnes tout au plus. C'est le reflet acide d'une génération grandie à l'heure de la vidéo numérique et du montage assisté par ordinateur. Le résultat est inégal, parfois étonnant de rigueur, parfois un peu amateur, jamais ordinaire.

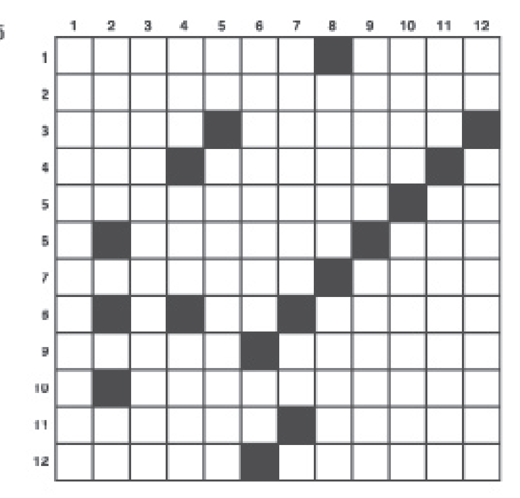
Une série de courts-métrages du collectif de vidéastes engagés Les Lucioles sera projetée mercredi le 9 mars, à 19 h 30, à l'École Allain St-Cyr. L'entrée est gratuite, laissez-vous illuminer.

www.leslucioles.org

MOTS CROISÉS

Les mots croisés de chez nous

PROBLÈME NO 845



HORIZONTALEMENT

1- Écrivain français 1740-1814. – Empereur de Russie.
2- Tirerions du sommeil.
3- Sillon de la peau qui se creuse avec l'âge. – Lavabos.
4- Utile au jeune pêcheur. – Ils ne tombent pas souvent.
5- Constructions d'églises. – Sur le tambour.
6- Existerons. – Beau.
7- Imprimons une partie ou la totalité, des données traitées par un ordinateur. – Remet.
8- Caesium. – Marque de voiture Ford.
9- Allai à l'aventure. – Ce qu'il y a de plus intime.
10- Il habite l'Autriche.
11- Réunion qui a lieu le soir. – Arbre de nos forêts.
12- Greffas. – Discontinues.

VERTICALEMENT

1- Exceptionnelle.
2- Cuvette située dans la cuisine. – Indéfini.
3- Rectifierait.
4- Compagnie. – Démonstratif. – Halo.
5- Personnel. – Cruautés horribles.
6- Plaçions à un niveau supérieur. – Gamme.
7- Songions. – Souri.
8- Avons un air gai. – Faute.
9- Possessif. – Personnes fortunées.
10- Mets à l'extérieur. – Doucereux.
11- Ils passent de plus en plus vite après 50 ans. – Retirée du travail.
12- Se suivent. – Erreurs dans la distribution des cartes à jouer.

RÉPONSE DU NO 844

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	S	C	R	U	T	I	N	■	B	A	N	C
2	I	R	O	N	I	S	E	R	A	■	O	A
3	G	E	S	I	E	R	■	I	L	E	T	S
4	N	U	E	■	N	A	C	E	L	L	E	S
5	A	S	S	E	N	E	R	■	E	I	R	G
6	L	E	■	B	E	L	I	E	R	S	■	U
7	I	■	I	A	■	I	N	D	I	E	N	S
8	S	E	N	T	I	T	■	I	N	■	U	E
9	E	C	U	■	L	E	S	T	E	R	A	■
10	R	A	I	O	S	■	T	E	■	A	G	E
11	A	L	T	O	■	P	A	R	I	T	E	S
12	S	A	S	S	A	F	R	A	S	■	S	T

Horoscope

SEMAINE DU 6 AU 13 MARS 2005

ANNIVERSAIRES :
7 mars ANNA MAGNANI (Poissons-Chèvre)
9 mars JULIETTE BINOCHE (Poissons-Dragon)


Bélier

BÉLIER
Vous voulez aller vers des situations où vous vous sentirez beaucoup mieux. Cela sera possible. Vous vivrez tout avec une grande paix.


Taureau

TAUREAU
Vous voulez à tout prix mieux voir ce qui vous entoure. Vous savez avec précision ce qui est important et ce qui ne l'est pas pour vous. Ne vous affolez pas.


Gémeaux

GÉMEAUX
Vous commencez à mieux comprendre certaines choses. Cela a un très bon impact sur vous. Voyez-le et agissez noblement. Cela vous portera chance.


Cancer

CANCER
Vous voulez être sûr de plusieurs choses. Cependant, sachez que cela n'est pas toujours facile. Vous êtes capable d'être triomphant.


Lion

LION
Vous voulez que l'on vous accorde ce qui vous revient. Cependant, cela n'est pas toujours vécu comme vous le souhaitez. Ne vous en faites pas trop, tout s'arrangera.


Vierge

VIERGE
Vous pouvez présentement aller vers ce qui vous semble idéal pour vous. Vous avez la certitude de mieux vous rendre heureux. Soyez conscient de votre valeur morale.


Balance

BALANCE
Vous êtes obligé de faire des choix qui vous semblent très catégoriques. Vous pouvez très bien vous rendre compte par vous-même de plusieurs choses nouvelles. Cela est noble et grand.


Scorpion

SCORPION
Vous allez vers des situations où vous serez obligé de voir vraiment les choses avec lucidité. Cela vous apportera une grande force morale. Vous serez très sûr de vous.


Sagittaire

SAGITTAIRE
Vous pouvez très bien comprendre tout avec une grande efficacité. Vous serez étonné de voir jusqu'à quel point on fient à vous. Vous voulez que tout soit formidable.


Capricorne

CAPRICORNE
Vous vivez une période très exigeante sur tous les plans. Cependant, cela peut vous faire approcher des choses magnifiques.


Verseau

VERSEAU
Vous êtes dans une période très sérieuse. Vous avez la possibilité de mieux vivre sur tous les plans. Sachez-le maintenant.



Poissons

POISSONS
La planète Mars fait que vous désirez ce qu'il y a de mieux pour vous et pour les autres. Vous comprenez tout avec empressement. Demeurez très honnête envers ceux qui vous aiment.